



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

F&Di

FONDATION POUR LES ÉTUDES
ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL



FONDATION POUR LES ÉTUDES
ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

Une fondation pour influencer le débat international sur le développement

Créée en 2003, la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdì) est un laboratoire d'idées ayant pour mission d'influencer le débat international sur le développement en s'appuyant sur les résultats de la recherche. Sans but lucratif et indépendante, elle mobilise au Nord et au Sud des chercheurs de haut niveau dans le domaine du développement.

Les activités de la Ferdì sont motivées et guidées par 3 ambitions : promouvoir l'excellence de la recherche, rapprocher la réflexion et la décision, renforcer les capacités.

Les publications de la Ferdì bénéficient d'une aide de l'Etat français au titre du Plan d'investissement France 2030 portant la référence ANR-16-IDEX-001.



Directeur de la publication : Patrick Guillaumont

Coordination : Fabienne Rouanet

Crédits photographiques : Didier Coricelli - Studio Hors Limite, Aurélie Goumy, Mélanie Hurel

Conception graphique : Anne Sabatié, Contre-Allée

Impression : All Numeric

www.ferdi.fr

SOMMAIRE

L'année 2022 à la Ferdi	4
MISSIONS	5
PRODUCTION SCIENTIFIQUE	6
Publications.....	6
Indicateurs de développement innovants.....	6
OUTILS DE DIFFUSION	7
Conférences.....	7
Communication digitale.....	7
INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GOUVERNANCE MONDIALE.....	8
PÔLE CLERMONTOIS DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	9
PROGRAMMES DE LA FERDI	10
Financement international du développement.....	11
Fiscalité pour le développement.....	14
Intégration régionale, commerce et compétitivité.....	17
Transition énergétique, ressources et environnement.....	19
Capital humain.....	21
Politique macroéconomique	24
Vulnérabilités et sécurité.....	26
Secteur privé et développement.....	29
FORMATIONS – L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IHEDD)	32
BUDGET	35
ÉQUIPE.....	36
PARTENAIRES	39

L'année 2022 à la Ferdi

Démarrée avec l'espoir de pouvoir déclarer la fin de la pandémie de Covid-19 et la sortie des crises sanitaire et économique que le virus a engendrées, l'année 2022 a connu une forte inflation, notamment des prix alimentaires, partout dans le monde et a été marquée par les conséquences économiques de la guerre en Ukraine. Ces phénomènes ont eu des effets particulièrement critiques pour les populations des pays vulnérables. Durant cette année, l'agenda international a également été marqué par la COP 27 de Charm-El-Cheik sur le climat, la préparation de la 5e conférence internationale sur les Pays les moins avancés (PMA) et les initiatives prises autour d'une réforme de l'architecture internationale du financement du développement.

L'année 2022 a fortement mis en lumière les thèmes au cœur des réflexions de la Ferdi depuis sa création : le financement international du développement durable et les vulnérabilités. Ainsi, la prise en compte de la vulnérabilité dans l'allocation des financements concessionnels a continué à mobiliser la Ferdi à travers un travail d'expertise mené en appui au panel de haut niveau mandaté par l'Assemblée générale des Nations unies pour le développement d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle.

La Ferdi a également lancé en 2022 deux Chaires permettant de répondre à un besoin de réflexion originale sur des questions présentant un enjeu politique important et d'associer chercheurs, décideurs politiques et responsables du secteur privé pour un plaidoyer commun : la Chaire Investissement d'impact et la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique. Ces chaires doivent devenir un outil majeur de communication et de renforcement des soutiens externes à la fondation.

Le lancement de ces Chaires s'est accompagné d'une réflexion sur la stratégie scientifique à cinq ans qui a conduit à une redéfinition des programmes de recherche de la Ferdi. La nouvelle nomenclature qui en découle, adoptée dans ce rapport, a été conçue pour mieux mettre en valeur les spécificités de la Ferdi dans le paysage des think tanks et accroître sa visibilité.

L'année 2022 a enfin vu le renouvellement de plusieurs partenariats clé pour la fondation dont les partenariats pluriannuels avec l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine et avec la Communauté Économique et Monétaire d'Afrique centrale. Les liens établis à travers le Labex IDGM+ avec l'Université Clermont Auvergne (UCA), le Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi), Unité mixte de recherche de l'Université Clermont Auvergne, du CNRS et de l'IRD) et l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri) ont été renforcés grâce au soutien du Trésor et de l'Agence française de développement (AFD) par la mise en œuvre du Pôle Clermontois de Développement International, lequel a simultanément permis l'installation à Clermont-Ferrand du Global Development Network, ouvrant ainsi la voie à de fructueuses collaborations.

Aujourd'hui, l'évolution désastreuse de la situation au Sahel plus que jamais justifie les efforts de la Ferdi pour soutenir la Chaire Sahel afin de renforcer l'expertise sahélienne d'analyse des politiques. En effet cette évolution met en lumière l'importance d'une des missions essentielles de la Ferdi, comme think tank indépendant : renforcer les capacités des pays en développement à concevoir et mettre en œuvre des politiques de développement durable.

Les crises évoquées plus haut ont conduit à une accélération des initiatives et rencontres internationales. Pressée par ce nouvel agenda, la Ferdi a débuté l'année 2023 en s'engageant dans une réflexion nourrie sur l'architecture internationale du financement dans la perspective du Sommet pour un Pacte financier mondial prévu fin juin. Au-delà de ce terme les débats se poursuivront sans doute vivement et leur vaste objet restera prioritaire pour la Ferdi.

Patrick Guillaume
Président de la Ferdi



MISSIONS

La Fondation pour les études et recherches sur le développement international est un laboratoire d'idées (think tank) engagé dans les discussions internationales sur le développement et ayant une forte capacité d'influence.

En soutien à ses travaux, la fondation mobilise un réseau d'une centaine de chercheurs de haut niveau du Nord et du Sud, professeurs aux universités d'Oxford, Genève, Paris, Californie à Berkeley, ou éminentes personnalités connues pour leur expérience.

La Ferdi, à travers l'organisation d'événements, de séminaires et de formations, l'édition de publications et la création d'indicateurs innovants, contribue à l'évolution des idées sur des sujets importants et divers, tels que les critères d'allocation géographique de l'aide et la façon de traiter la vulnérabilité des économies et la fragilité des États, l'efficacité des politiques internationales mises en œuvre en faveur des pays les moins avancés, les façons de concilier politiques commerciales, climat et protection de l'environnement.

LES ACTIVITÉS DE LA FERDI SONT MOTIVÉES PAR TROIS AMBITIONS :

- Promouvoir l'excellence de la recherche francophone en économie du développement international ;
- Éclairer les décisions des acteurs publics et privés sur le développement ;
- Participer à la formation et au renforcement des capacités des cadres et des fonctions publiques des pays en développement.



PUBLICATIONS

Depuis sa création en 2003

la Ferdi a édité **624** publications :

26 ouvrages
(édition ou co-édition Ferdi)

345 documents de travail

253 notes brèves

En 2022, **92** publications
en édition Ferdi

REVUE D'ÉCONOMIE DU DÉVELOPPEMENT

La Ferdi édite avec l'appui du Cerdi la *Revue d'économie du développement*.

Cette revue propose une analyse économique appliquée au développement et aux relations internationales, un lieu d'échanges scientifiques sur des thèmes économiques essentiels. Lancée en 1993, elle est publiée aux Éditions de Boeck Supérieur depuis 2002 au rythme de quatre numéros par an. La *Revue d'économie du développement* bénéficie du soutien du CNRS, et de l'Agence française de développement (AFD).



INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTS

La Ferdi met au point des indicateurs originaux de développement international. Tous les indicateurs développés sont en libre accès sur son site internet sous licence Ferdi, accompagnés des modes de calcul et des bases de données utilisés.

Cette production répond au besoin de disposer d'indicateurs nouveaux sur le développement permettant de mieux mesurer progrès, handicaps, performances, de les comparer entre pays et d'apprécier leur évolution.

La Ferdi fournit également des bases de données sur des thèmes spécifiques relatifs au continent africain : observatoire de la compétitivité durable, rente minière, projets d'électrification.

<https://ferdi.fr/donnees>

OUTILS DE DIFFUSION



CONFÉRENCES, ATELIERS...

Depuis 2003, ce sont plus de **600 conférences régionales ou internationales et ateliers de recherche** qui ont été organisés par la Ferdi.

En 2022, la fondation a organisé ou pris part à **52 conférences**.



SITES INTERNET CONNEXES

- ▶ **Observatoire de la compétitivité durable**
<https://competitivite.ferdi.fr/>
- ▶ Base de données **sur le partage de la rente minière :**
<https://fiscalite-miniere.ferdi.fr/>

COMMUNICATION DIGITALE



SITE INTERNET FERDI
www.ferdi.fr

**80 000
à 100 000** visites par an



RÉSEAUX SOCIAUX

- ▶ **LinkedIn**
<https://www.linkedin.com/company/ferdi-fondation-pour-les-etudes-et-recherches-sur-le-developpement-international/>
- ▶ **Twitter**
<https://twitter.com/FondationFERDI>



BLOGS

- ▶ **Les membres de la Ferdi** publient en moyenne 3 à 4 articles de blog par mois
<https://ferdi.fr/medias>
- ▶ Une plateforme dédiée à l'**entrepreneuriat en Afrique**, projet commun I&P, Club des entrepreneurs africains et Ferdi :
www.entrepreneurafrique.com/

INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GOUVERNANCE MONDIALE

IDGM ET IDGM+



L'Initiative pour le Développement et la Gouvernance Mondiale (IDGM) lancée et soutenue par l'Agence française de développement (AFD) depuis 2008 avait pour but de promouvoir à travers la Ferdi et l'Institut du développement durable et des relations internationales (Id-dri) une force de réflexion indépendante et visible sur le développement durable. Depuis 2011 elle a été élargie et renforcée avec le Labex IDGM+ soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche, qui associe le Cerdri à la Ferdi et l'Iddri. L'objet d'IDGM+ est de concevoir de nouvelles politiques de développement international à partir des résultats de la recherche.

En rapprochant deux think tanks et un centre de recherche reconnus sur les questions de développement international durable, cette initiative promeut la dissémination des résultats d'une recherche rigoureuse qu'elle encourage et soutient. En lien étroit avec les acti-

vités de formation de ses partenaires, elle vise le renforcement des capacités des décideurs publics et privés.

L'IDGM est partie prenante de l'I-Site CAP 20-25, projet d'excellence porté par l'Université Clermont Auvergne et soutenu par France 2030, visant à faire émerger une université de recherche à forte visibilité internationale et contribuer de manière majeure aux évolutions scientifiques, technologiques, environnementales et comportementales indispensables à la conception de modèles de vie et de production durables.

L'année 2022 a été charnière pour l'IDGM dont le prolongement pour la Ferdi s'envisage maintenant à travers le Pôle Clermontois de Développement International et prend en compte les évolutions institutionnelles de l'Université Clermont Auvergne dotée du statut d'établissement public expérimental.



PÔLE CLERMONTOIS DE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL



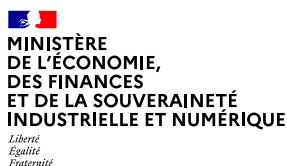
Le projet de « Pôle Clermontois de Développement International » (PCDI) est mis en œuvre par la Ferdi et le Global Development Network (GDN) en collaboration avec l'Université Clermont Auvergne. Il vise deux objectifs stratégiques :

- **accroître l'influence et le rayonnement d'acteurs portant une vision similaire du développement au niveau européen et international ;**
- **consolider en région un pôle d'expertise tourné vers l'international et renforcer le rayonnement et l'attractivité de la métropole Clermont-Auvergne.**

Le projet est financé par le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique à travers l'Agence française de développement et s'étale jusqu'en 2027. Le PCDI est composé de trois volets complémentaires :

- un volet « renforcement des capacités » incluant un appui à l'installation du Global Development Network à Clermont-Ferrand dans des locaux en proximité immédiate avec la Ferdi ;
- un volet « recherche » venant renforcer les activités de think tank de la Ferdi et lui permettre d'atteindre une masse critique pour être une référence internationale dans les débats sur les politiques de développement durable ;
- un volet « formation » mis en œuvre par l'Institut des Hautes Études du Développement Durable de la Ferdi permettant l'expansion de ses activités en France et en Afrique.

À l'occasion de son installation à Clermont-Ferrand, le Global Development Network (GDN) a organisé en 2022 sa Conférence annuelle en partenariat avec la Ferdi et le Cerd. Celle-ci s'est déroulée du 2 au 4 novembre 2022, sur le thème de la Politique fiscale pour le développement durable. Tenue en format hybride, elle a réuni plus de 900 participants du monde entier dont 250 présents à Clermont-Ferrand.



LES PROGRAMMES DE LA FERDI



En quête de cohérence

Depuis trois ans, le financement international du développement est confronté à des crises mondiales majeures, notamment les répercussions considérables de la pandémie de Covid-19 et de la guerre en Ukraine. Ces crises ont aggravé les difficultés auxquelles de nombreux pays, en particulier les plus vulnérables, étaient déjà confrontés pour assurer un financement durable de leur développement.

En tant qu'acteur engagé dans l'analyse du soutien de la communauté internationale aux pays en développement, la Ferdi s'est attelée, au cours de cette période, à étudier comment ce soutien peut s'adapter aux contextes de crise. Ces crises ont mis en évidence la nécessité d'une refonte profonde de l'architecture internationale du financement du développement.

Ainsi, en 2022, la Ferdi a mis en place une chaire dédiée à ce sujet, réunissant un groupe de personnalités indépendantes reconnues pour leur vaste expérience et leur capacité à formuler des recommandations.

OBJECTIFS

- Identifier, mesurer et évaluer les différents flux de financement
- Faire prendre en compte les vulnérabilités des pays dans le financement international
- Évaluer l'efficacité du financement externe pour le développement

RÉALISATIONS 2022

- Poursuite de l'appui à l'élaboration au sein des Nations unies d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle pouvant servir à l'allocation entre pays des fonds concessionnels
- Participation au débat international sur les modalités et les implications de la réallocation des droits de tirage spéciaux (DTS), soulignant les défis que cette réallocation pose (papiers B221, P298, B223), son impact sur l'évolution des instruments du FMI (B227) et la manière de tenir compte des vulnérabilités dans cette réallocation (P299, B229).
- Évaluation de l'évolution de la conditionnalité de l'aide internationale au développement de la Suède, à la demande du Bureau d'évaluation de l'aide suédoise (EBA).
- Création de la Chaire « Architecture internationale du financement du développement » ayant pour objet d'examiner ce que devrait être le système mondial de financement du développement dans le contexte international actuel et à partir des leçons tirées depuis la seconde Guerre mondiale.
- Contributions au Sommet sur un nouveau pacte financier mondial des 22 et 23 juin 2023 à Paris. Avec l'appui des Ministères de l'Europe et des Affaires étrangères et de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique (voir encadré).
- Poursuite des études sur les banques publiques de développement (voir encadré)



CONFÉRENCES ET PUBLICATIONS EN 2022 SUR LES DTS

Suite d'une série de conférences sur la réallocation des DTS où économistes et décideurs politiques se rencontrent et échangent sur les possibilités et les défis à venir pour une réallocation efficace des droits de tirage spéciaux afin d'aider les pays vulnérables.

2-3 février 2022. Exploiter pleinement le potentiel des DTS.

18 janvier 2022. L'intervention du FMI dans les pays pauvres : la réforme du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (PRGT).



Cabrillac B., Guillaumont Jeanneney S. (2022) «Les défis de la réallocation des DTS en faveur des pays vulnérables», Ferdi Document de travail P298.

Cornier A., Wagner L. (2022) «Using a Vulnerability Index to Simulate a Reallocation of SDRs?», Ferdi Note brève B229.



RÔLE DES BANQUES PUBLIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre du Finance in Common Summit (FICS), la Ferdi, soutenue par l'AFD, a développé un programme de recherche sur les banques publiques de développement (BPD). Une étude sur la contracyclicité des banques publiques ouest-africaine met en évidence le rôle des BPD pour stimuler la reprise économique après une crise. Les résultats de cette étude ont été publiés en Études et Documents (Ferdinand et AFD) et présentés lors du FICS 2022 à Abidjan le 18 octobre 2022.

À lire : Léon F. (2022) «Public bank lending in Africa in times of crisis», Ferdi Document de travail P311, octobre.

La Ferdi et l'AFD collaborent sur un projet visant à étudier les modalités de financement des BPD dans le monde, en mettant l'accent sur les banques publiques africaines. Cette étude devrait servir à mieux comprendre les difficultés auxquelles peuvent faire face les banques de développement pour lever des fonds à long-terme

À la demande de l'AFD, la Ferdi devrait être amenée à participer à la collecte internationale de données sur les BPD. Elle souhaite à partir de ces données promouvoir une analyse du comportement de ces banques tant en matière de contracyclicité, comme indiqué supra que de réponse aux situations de pauvreté et vulnérabilité.

CHAIRE ARCHITECTURE INTERNATIONALE DU FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

En 2022 la Ferdi a créé une Chaire sur « l'architecture internationale du financement du développement » (AIFD) sous la direction de Philippe le Houérou, Président du Conseil d'administration de l'AFD et ancien Vice-Président et Directeur général de la SFI, avec la participation d'un groupe restreint de personnalités françaises ayant une grande expérience en la matière et un égal désir de réforme, intervenant toutes à titre personnel. Le groupe s'est donné pour but de réfléchir de façon indépendante à ce que devrait devenir le système mondial de financement du développement compte tenu de la situation internationale actuelle et des leçons tirées de l'expérience des 75 dernières années.

L'annonce faite par le Président de la République française d'un Sommet en juin 2023 pour le financement des pays vulnérables et l'adoption d'un Pacte financier mondial a conduit la Chaire AIFD à adapter et amplifier ses activités de façon à apporter des contributions sous forme de publications et événements (intervenues en 2023) sur six thèmes cruciaux pour le Sommet :

- ▶ Finalités et destinataires du financement public du développement. Comment atteindre les pays vulnérables ? À lire : Guillaumont P. (2023) «Financer des politiques mondiales : mais pour qui ? Prendre en compte la vulnérabilité des pays», Ferdi Document de travail P319, mars. • Guillaumont P. (2023) «Prendre en compte la vulnérabilité dans la répartition mondiale des financements concessionnels», Ferdi Note brève B246, avril. • Severino, J-M., Guillaumont Jeanneney S. (2023) «Financer des politiques mondiales : mais pourquoi donc ?» Ferdi Document de travail P317, mars,
- ▶ Accès aux fonds climat et environnement. Rôle des banques multilatérales de développement ? À lire : Arezki, R., Le Houérou P. (2022) "Opinion : the World Bank should become the 'IMF of climate'" Devex News. • Le Houérou, P. (2023) "Fonds climatiques : l'heure du grand ménage a sonné", Ferdi Document de travail P 320.

**SYNTHÈSE DES 10 RECOMMANDATIONS
DE LA FERDI SOUMISES AU SOMMET POUR UN PACTE
FINANCIER MONDIAL**

- ▶ Diversification et fragmentation du financement public du développement. Rétablir une cohérence ? À lire : Dama A-A., Dequiedt V., de Ubeda A-A. & Rota-Graziosi G. (2023) «La taxation des carburants de l'aviation civile comme source de financement à destination des pays vulnérables», Ferdi Document de travail P318, mars. • Le Roy A., Severino J-M (2023) «Diversification et fragmentation du financement public du développement. Rendre moins opaque et rationaliser la structure éclatée des financements du développement», Ferdi Document de travail P321.
- ▶ Éviter une nouvelle crise de la dette. Ingénierie financière ou dynamique de développement ? À lire : Cabrillac B., Fabre C., Jacolin L. (2023) «Soutenabilité de la dette et changement climatique» Ferdi Note brève B249, mai.
- ▶ Soutien public au financement privé. Quelle légitimation par l'impact ? Quelles modalités d'atténuation des risques ? Quelle spécificité de l'agriculture ? À lire : Le Houérou, P., Lankes H.P.(2023) "Mustering the private sector for development and climate in the Global South: is it realistic ? ", Ferdi Document de travail 323, mai • Severino, J.-M. (2023) "Des millions pour des milliards : accélérer l'émergence entrepreneuriale africaine pour une croissance accélérée, durable et riche en emplois", Ferdi Document de travail 325, mai • De Janvry, A., Sadoulet E.(2023) "Sept propositions pour soutenir et financer le secteur agricole en Afrique subsaharienne dans le contexte du changement climatique", Ferdi Document de travail P324, mai.
- ▶ Comment réformer la conditionnalité et les procédures pour accroître l'efficacité des financements publics ? À lire : Lafourcade, O. (2023) "L'efficacité du financement du développement : le point de vue du praticien", Ferdi Note brève, mai.

- ▶ Prendre en compte la vulnérabilité dans ses différentes dimensions, économique, climatique et socio-politique, dans l(es formules d)allocation des fonds concessionnels des banques multilatérales de développement.
- ▶ Promouvoir massivement l'investissement privé en le faisant bénéficier si besoin et selon son impact d'un soutien public, en priorité l'investissement orienté vers l'entrepreneuriat local et vers les filières agricoles des pays pauvres et vulnérables.
- ▶ Développer des instruments financiers contingents permettant aux pays pauvres et vulnérables, endettés ou non, de bénéficier de financements automatiques en cas de choc majeur afin d'éviter leur effondrement.
- ▶ Mettre en place une instance inclusive de suivi des flux financiers vers les pays du Sud pour s'assurer de leur conformité aux objectifs de la communauté internationale (développement et biens publics mondiaux) et notamment leur orientation vers les pays pauvres et vulnérables.



22 juin 2023 : Événement parallèle au Sommet « Prendre en compte la vulnérabilité multidimensionnelle dans l'allocation de nouveaux financements pour le développement ». Organisateur : OIF, Commonwealth, Ferdi. Intervenants : The Hon. Kerrie D. SYMMONDS, Ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de la Barbade, S.E. Mme Erna SOLBERG, Co-Présidente du Panel de Haut niveau sur l'Indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI), ancienne Première ministre, Royaume de Norvège, The Rt. Hon. Patricia SCOTLAND, Secrétaire générale du Commonwealth, S.E. Mme Louise MUSHIKIWABO, Secrétaire générale de la Francophonie, S.E. M. Assoumani AZALI, Président de l'Union des Comores, Président en exercice de l'Union africaine, S.E. M. Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), © photo Ferdi.

FISCALITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT

Éclairer les réformes et les accompagner

La Ferdi dispose d'une expertise importante sur les questions liées à la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources intérieures des économies en développement. Ses travaux s'inscrivent dans l'Agenda 2030 dont l'objectif 17.1 est d'« Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes ».

OBJECTIFS

- Accompagner la prise de décision des administrations fiscales et douanières des pays en développement.
- En collaboration avec les partenaires (Cerdi, Credaf, ICTD ...) mettre à disposition sur internet les travaux conjoints sur fiscalité numérique, fiscalité des télécoms, fiscalité des industries minières.
- Publier guides pratiques et études approfondies sur des sujets spécifiques tels que les dépenses fiscales, ou le rôle des politiques fiscales dans le processus d'intégration régionale.

RÉALISATIONS 2022

- Réalisation pour la Platform for Collaboration on Tax (PCT) d'une étude de cas comparant le traitement fiscal de l'aide projet au Bénin, au Cameroun et au Kenya. Les auteurs de l'étude, Caldeira É., Geourjon A-M., Rota-Graziosi G. avaient publié en 2019 l'article « Taxing aid : the end of a paradox » cité par les Nations unies dans le guide sur la taxation de l'aide (2021). Leur participation aux Journées de la Fiscalité et du Développement de l'OCDE en février 2022 a également contribué à promouvoir cette idée.
- Mise à jour de la base de données juridiques et fiscales sur la fiscalité des industries minières pour l'année 2020.
- Animation de la plateforme française d'échange et de coordination interministérielle sur la Mobilisation des Ressources Intérieures Publiques (MRIP) avec notamment un appel à contribution sur la fiscalité et l'environnement. La plateforme MRIP est un support d'information et de coordination des opérateurs français dans le cadre de la mise en œuvre du Plan français d'Investissement Stratégique pour le Développement (PISD).
- Publication d'un guide méthodologique sur l'évaluation des effets économiques et sociaux des dépenses fiscales (P310). Auteurs : Caldeira E., Geourjon A-M., Laporte B.
- Collaboration au projet Datafid (Data dans les administrations fiscales et douanières) pour la création d'une offre de formation complète et adaptée (axe 2 du projet : « renforcer les capacités des administrations fiscales et douanières à travers un meilleur usage de la science des données »). La Ferdi collabore au projet à travers l'Institut des hautes études du développement durable (IHEDD). Le projet Datafid est financé par la DG Trésor et mis en œuvre par Expertise France.



PARMI LES CONFÉRENCES

2-4 nov. 2022. Conférence internationale annuelle du Global Development Network



La Ferdi s'est investie avec le Cerdi et l'Université Clermont Auvergne pour la conférence internationale annuelle du Global Development Network organisée cette année à Clermont-Ferrand sur le thème « Politique fiscale pour le développement durable ». La fondation a notamment participé à l'organisation de 3 sessions sur les dépenses fiscales et leur rôle dans la mobilisation des ressources internes publiques, sur les liens entre fragilité, conflits et fiscalité et sur la fiscalité minière. La conférence a réuni plus de 900 participants du monde entier dont 250 présents à Clermont-Ferrand.



PARMI LES PUBLICATIONS

Bouterige Y., Pafadnam N-R. (2023) «L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) : une mine d'informations à exploiter ?», Ferdi Document de travail P313.

Caldeira E., Geourjon A-M., Laporte B. (2022) «L'évaluation des effets économiques et sociaux des dépenses fiscales : les grands principes méthodologiques, Guide méthodologique». Ferdi Document de travail P310, septembre.

Caldeira E., Geourjon A-M., Rota-Graziosi G. (2022) *Country Practices in Project Aid Taxation: Benin, Cameroon and Kenya. Study for the Platform for Collaboration on Tax - PCT*, 67p. (également rapport Ferdi : Études de cas sur la taxation de l'aide : Bénin, Cameroun et Kenya).

Yohou H.D. (2023, forthcoming) "Corruption, tax reform and fiscal space in emerging and developing economies", *The World Economy*.

MÉDIA

23 mai 2022. Togo Breaking News. Datafid, ces données fiscales et douanières.





LES INVESTISSEMENTS MINIERS REPENDENT-ILS AUX BESOINS DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DES ÉTATS ?

Jusque dans les années 90, le continent africain, pourtant riche en ressources minérales, attirait peu les investissements miniers. Depuis, les États africains encouragés par la Banque mondiale et d'autres partenaires au développement, ont procédé à des réformes politiques, normatives et institutionnelles importantes ouvrant le secteur extractif aux investisseurs étrangers. Aujourd'hui, les entreprises multinationales sont les principaux opérateurs de l'extraction des ressources minérales. Mais ces investissements miniers répondent-ils aux besoins de financement du développement des États ?

Pour répondre à cette question, la Ferdi met à disposition une base de données juridiques et fiscales qui recense le régime fiscal s'appliquant aux mines industrielles d'or dans 22 pays africains producteurs depuis les années 80. Cette base s'accompagne d'un outil de simulation qui permet d'estimer et de comparer le partage de la rente minière entre État et investisseurs.

INTERVENANTS

Bertrand Laporte, UCA, CNRS, IRD, Cerdi ;
Céline de Quatrebarbes, Ferdi ; Yannick Bouterige, Ferdi.

PARTENAIRES

Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International (Cerdi), International Centre for Tax and Development (ICTD), École Normale Supérieure de Lyon (ENS Lyon) et Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE)

<https://fiscalite-miniере.ferdi.fr/>

BLOG sur Entreprenanteafrique.com

La législation fiscale en question : le rôle des conventions d'établissement dans le secteur aurifère africain.
Mamadou Ciré Diallo et Bertrand Laporte (2022).

LES OPÉRATEURS DE TELEPHONIE MOBILE TROP TAXÉS EN AFRIQUE ?

Le secteur des télécommunications est l'un des secteurs économiques les plus dynamiques en Afrique et offre un potentiel important de croissance. Les télécommunications participent au développement économique des pays en réduisant les coûts de transaction et en améliorant l'efficacité des marchés. Mais où placer le curseur entre la promotion d'une activité économique par le biais de dépenses fiscales et la collecte de recettes fiscales à des fins de financement public ?

L'analyse menée par Grégoire Rota-Graziosi et Fayçal Sawadogo, intitulée "The tax burden of mobile network operators in Africa," et publiée en 2022 étudie la charge fiscale et parafiscale supportée par les opérateurs de téléphonie mobile dans 25 pays africains en 2020. De façon générale, l'exploitant d'une licence de téléphonie mobile supporte une fiscalité et une parafiscalité particulière à ce secteur et supérieure à celle générale qui s'applique à toutes les entreprises. Le secteur des télécommunications est même plus taxé que l'activité minière aurifère dans 15 pays africains. Cette analyse propose également une base de données originales et en accès libre <https://data.cerdi.uca.fr/telecom/> qui permet la réplique et l'extension de l'analyse.

Rota-Graziosi G., Sawadogo F. (2022) «The tax burden on mobile network operators in Africa», *Telecommunications Policy*, vol.46(5)

BLOG sur Entreprenanteafrique.com : Les opérateurs de téléphonie mobile trop taxés en Afrique ? sur Entreprenanteafrique.com. Grégoire Rota-Graziosi, Fayçal Sawadogo (2021)

INTÉGRATION RÉGIONALE, COMMERCE ET COMPÉTITIVITÉ

Approfondir ou élargir

10 ans après le diagnostic réalisé par la Ferdi sur l'état de l'intégration en ses divers aspects, la fondation participe activement aux réflexions tant théoriques que techniques destinées à guider l'action des institutions communautaires. Les études et recherches de la Ferdi sont réalisées en partenariat étroit avec la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), l'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA) et les autres institutions régionales africaines.

La fondation étudie notamment la compétitivité et le développement du commerce international dans les zones unions régionales et zones de libre-échange.

OBJECTIFS

- Analyser la compétitivité durable et la capacité des pays africains à s'intégrer dans l'économie mondiale.
- Contribuer aux analyses des Commissions de l'UEMOA et de la CEMAC.
- Analyser l'impact des mesures qui affectent le commerce des biens des pays en développement (mesures de facilitation des échanges et mesures de protection non tarifaires) et lien avec l'environnement.

RÉALISATIONS 2022

- Renouvellement pour une période triennale des partenariats établis avec les institutions régionales africaines UEMOA et CEMAC. Ces partenariats mettent en avant le thème de l'intégration régionale, du commerce et de ses liens avec les enjeux climatiques.
- Publication d'une série d'études sur la compétitivité durable des économies en zone UEMOA, sous la direction de Patrick Plane. Ces études analysent notamment la compétitivité hors prix en zone UEMOA et la performance des économies de l'UEMOA dans l'exportation des produits agricoles traditionnels et des produits manufacturés.
- Confirmation des soutiens de la CEMAC et du Trésor français pour la mise en place de l'Observatoire du climat régional des affaires en zone CEMAC.
- Publication de plusieurs contributions de Jaime de Melo à l'analyse des facteurs influençant le commerce et l'intégration régionale en Afrique.



PARMI LES PUBLICATIONS

Avom D. (2022) «Intégration régionale : un levier pour une insertion réussie de l'Afrique centrale dans les chaînes de valeur mondiales» Ferdi Note brève B236, juillet.

da Piedade C., Jacolin L., Plane P. (2022) «Sous-évaluation du taux de change et poussées d'exportations africaines : que nous apprend une analyse par produits ? », Banque de France WP #879.

de Melo J., Kniahin D. (2022) «A Primer on Rules of Origin as Non-Tariff Barriers», *Journal of Risk and Financial Management*, vol. 15(7), p. 286.

Sorgho Z. (2022) «Cameroon, Trade Costs and Trade Facilitation: Progress and Challenges for Regional integration», Chap 14 in Celestin Monga (Ed.). *Handbook of the Economy of Cameroon*. Harvard University/Oxford University Press.



INTÉGRATION RÉGIONALE, COMMERCE ET COMPÉTITIVITÉ



ENJEUX ET INSTRUMENTS DE L'INTEGRATION RÉGIONALE EN AFRIQUE CENTRALE.

Du 28 au 29 avril 2022, la Ferdi et la Commission de la CEMAC ont organisé une conférence internationale à Libreville, axée sur les enjeux et les instruments de l'intégration régionale. La conférence, ouverte par Daniel Ona Ondo, Président de la CEMAC, et Patrick Guillaumont a rassemblé universitaires, scientifiques, et décideurs publics et privés.

L'objectif de cet événement était de poursuivre la réflexion sur l'intégration régionale en Afrique centrale et de soutenir la recherche académique africaine sur ce sujet. Chacune des trois sessions de la conférence a impliqué un expert de renom de la zone CEMAC. Les présentations de la Ferdi ont porté sur la mesure et le suivi de l'intégration régionale en CEMAC, sur les politiques macroéconomiques et la surveillance multilatérale face aux chocs, ainsi que sur la capacité de l'intégration régionale à être un outil facilitant la transformation structurelle des économies de la zone.

La Ferdi soutient l'idée que l'intégration régionale est un facteur de réduction des vulnérabilités auxquelles font face beaucoup d'économies en développement. Elle est notamment un facteur de sécurité, alors que l'insécurité est elle-même une menace forte contre l'intégration régionale.

DANS LA PRESSE

28 avril 2022. AFRIQUE-ECO FINANCES. À Libreville, la Commission de la CEMAC et la Ferdi poursuivent la réflexion sur le processus d'intégration régionale en Afrique centrale.

28 avril 2022. GABON ACTU. «L'intégration régionale constitue un véritable instrument de résilience économique et un outil de croissance efficace» (Pr Daniel Ona Ondo, président de la commission de la CEMAC).

27 avril 2022. GABON REVIEW. CEMAC : «La libre circulation est un fait réel aujourd'hui», selon Pr Daniel Ona Ondo.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT

Au cœur des arbitrages

Dans l'ensemble de ses programmes, la Ferdi intègre les enjeux environnementaux, en particulier ceux liés au climat. Ce programme présente les travaux de la Ferdi axés plus spécifiquement sur la transition énergétique. La gestion nationale et internationale des ressources naturelles sera l'objet d'une chaire pilotée par Rabah Arezki qui sera lancée en 2023.

OBJECTIFS

- Concevoir une politique concertée de réduction des barrières (tarifaire et non tarifaires) sur le commerce des biens environnementaux.
- Évaluer l'impact des mini-réseaux et de l'électrification décentralisée sur le développement.
- Défendre notamment lors des COP la tenue des engagements pris pour l'atténuation et l'adaptation et pas seulement l'atténuation dans les pays pauvres et vulnérables.

RÉALISATIONS 2022

- Organisation de conférences et sessions en amont, pendant et après la COP27 (voir encadré).
- Publication d'un numéro spécial de la Revue d'économie du développement sur « L'Afrique face au changement climatique : quels choix financiers ? » faisant suite à la Conférence Banque de France-Ferdi-AFD de 2021.
- Publication de plusieurs articles et blogs de Jaime de Melo et Jean-Marc Solleder (Université de Genève) sur la contribution du continent africain aux émissions de CO₂. Les auteurs mettent en évidence l'urgence d'aider ces pays non seulement à s'adapter, mais également à atténuer leur empreinte carbone, celle-ci étant élevée lorsqu'elle est rapportée au PIB.
- Analyse en lien avec le programme précédent des relations entre compétitivité et durabilité, avec en particulier un article montrant l'impact de la dépréciation du taux de change effectif réel sur les émissions de CO₂ dans les pays pauvres.
- Analyse des financements fléchés sur le climat, en lien avec le programme « Financement international du développement »
- Développement d'une méthode d'évaluation de l'impact des projets d'électrification décentralisée, basée sur les données NTL (night time lights) obtenues à partir d'observations par satellite et coordonnée par Jean-Claude Berthelemy et Mathilde Maurel (Université Paris 1 et Ferdi). À terme, le résultat de ces travaux permettra de renforcer les capacités en matière de suivi/évaluation des projets de mini réseaux et de planification des programmes d'investissement pour l'électrification du continent africain.
- Partenariat avec le Club ER pour l'évaluation de l'impact des mini réseaux au Burkina Faso et à Madagascar.
- Collaboration avec Électriciens sans frontières pour évaluer l'impact du projet Cafés-lumière de Madagascar. Le projet lancé en 2019 juste avant l'installation des cafés devrait aboutir en 2023 avec les premiers résultats d'enquête « après projet ».



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, RESSOURCES ET ENVIRONNEMENT



PARMI LES PUBLICATIONS

Arcand J.-L., Guillaumont P., Guillaumont Jeanne-ney S. (2022) « Les politiques de change africaines face au changement climatique : existe-t-il un risque de compétitivité polluante ? », *Revue d'économie du développement*, 2022/4.

Berthelemy J.-C., Maurel M. (2022, forthcoming) A Sky View Evaluation of Mini-Grid Projects on Rural Economic Development, SSRN.

de Melo J. et al. (2022) «How trade policy can support the climate agenda» in Jakob M. (ed, corresponding author), *Science. Special Section: Our Climate Future*, vol. 376, n° 6600, pp. 1401-1403.

de Melo J., Solleder J.-M. (2022) «Le paysage des émissions de CO2 à Travers l'Afrique : Une Perspective Comparative», *Global Value Chain Working Papers*, CGV-003, African Economic Research Consortium.

Severino J.-M. (2022) «Les financements-climat vers l'Afrique : charge ou opportunité ?» *Politique étrangère* 2022/1 (Printemps), pp.43-54.

PARMI LES CONFÉRENCES

14 novembre 2022. COP27 | Financement de la justice climatique : des perspectives mondiales aux solutions locales. Événement parallèle organisé par la Ferdi, l'École supérieure Sainte-Anne de Pise et l'Indian Youth Climate Network (IYCN).

11 novembre 2022. COP27 | Piloter et mesurer l'adaptation dans un contexte d'urgence climatique. Événement au Pavillon France organisé par l'Agence française de développement (AFD), Expertise France, la Fondation pour les Études et recherches sur le développement international (Ferd) et l'Institut du développement durable et des relations internationales (Iddri).

DE GLASGOW À CHARM EL-CHEIKH, LES FANTÔMES DES COP

En participant activement à la COP 27 où elle coorganisait deux sessions parallèles, la Ferdi a pu promouvoir ses travaux sur l'indicateur de vulnérabilité physique au changement climatique (PVCCI) et sur les possibilités d'utiliser cet indicateur comme critère pour orienter l'allocation internationale des ressources pour l'adaptation.

La Ferdi attire également l'attention sur le risque qu'un fonds pour la compensation des pertes et dommages liés au changement climatique, puisse être *in fine* moins favorable aux pays vulnérables au changement climatique que si ces pays avaient poussé la discussion dans le sens d'une mobilisation accrue pour l'atteinte des 100 milliards de dollars (ou un objectif supérieur) et leur affectation prioritaire à l'adaptation.

À LIRE

Les fantômes des COP, de Glasgow à Charm el-Cheikh, éditorial de Patrick Guillaumont disponible sur le site de la Ferdi <https://ferdi.fr>

CAPITAL HUMAIN

La santé, l'éducation et le numérique, pierres angulaires du développement

La Ferdi considère que le capital humain, notamment dans ses dimensions santé et éducation, est crucial pour relever les défis d'un développement durable et que les technologies numériques peuvent en être un allié de poids.

AMÉLIORER L'EFFICIENCE DES SYSTEMES DE SANTÉ

La Ferdi plaide pour que l'amélioration de l'efficacité des systèmes de santé devienne une priorité dans les politiques de santé des pays et dans l'agenda de leurs partenaires extérieurs.

Une étude du Lancet (sept. 2017) estime le montant total de dépenses de santé à environ 110 \$ par personne (environ 75 \$ pour les dépenses gouvernementales sur ressources domestiques) nécessaires dans les pays à faible et moyen revenu pour progresser de manière substantielle en direction de l'objectif de l'ODD 3 consacré à la santé. Or de nombreux pays sont très en deçà de ces montants et sont confrontés à des contraintes protéiformes ne leur permettant pas d'augmenter notablement les dépenses de santé de manière soutenable. Par ailleurs, les études sur l'efficacité des systèmes de santé et des structures de soins, dont certaines conduites par la Ferdi, montrent que l'amélioration de l'efficacité permettrait de dégager de très importantes marges de manœuvre.

OBJECTIFS

- Fournir aux États et à leurs partenaires des informations fondées sur la recherche et de nature à contribuer à des prises de décisions économiquement faisables, socialement et politiquement acceptables.
- Au regard des ODD santé contribuer au renforcement du capital humain en santé : la Ferdi élabore des programmes de formation en économie de la santé spécialement conçus pour les acteurs publics et privés occupant des postes de responsabilité dans les systèmes de santé ou dans des domaines connexes tels que les finances et les affaires sociales.

RÉALISATIONS 2022

- Lancement de nouveaux programmes d'analyse de l'efficacité des structures de santé au Burkina Faso, au Niger et en Mongolie. Ces programmes sont axés sur le renforcement des capacités et les processus de prise de décision. Ils se poursuivent sur l'année 2023.
- Études analysant l'efficacité des structures de santé et assorties de recommandations à l'attention des décideurs ont été conduites en six pays d'Afrique et d'Asie (Burkina Faso, Niger, Zimbabwe, Cambodge, Chine et Mongolie). Elles ont été réalisées à la demande de, et/ou, en collaboration avec les ministères de la santé et de leurs partenaires extérieurs.
- Accord de coopération avec l'Université du Botswana conclu pour un ensemble de formations et séminaires renforçant les capacités du ministère de la santé sur des questions d'économie de la santé importante pour la définition, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de santé.





IMPACT DE LA COVID

Depuis l'apparition de la Covid, la Ferdi a porté une attention particulière aux moyens de lutter contre la pandémie et d'en circonscrire les effets. Ont été notamment étudiés l'impact sur la mortalité, sur l'efficacité des structures de santé, la perception qu'ont les ménages de la pandémie et leur attitude face à la vaccination, les moyens de favoriser la mise à disposition des vaccins pour les pays en développement, notamment africains, l'aide de la Chine à la santé en Afrique.

RÉALISATIONS 2022

- Un programme en partenariat avec l'AFD et en collaboration avec la Chaire Sahel de la Ferdi est lancé pour étudier l'impact du Covid sur la mortalité en Afrique et sur l'efficacité des structures de soins de deux pays, le Burkina Faso et le Niger.
- Dans un document intitulé « La mortalité due au Covid-19 en Afrique, prédominance des effets indirects » et plusieurs articles Jean-Louis Arcand, Soso Feindouno, Michel Garenne et Patrick Guillaumont fournissent un examen critique des sources de données relatives à la mortalité en Afrique, présentent un état des lieux de la propagation de l'épidémie sur le continent et les facteurs qui pourraient expliquer les différences de trajectoires et estiment l'élasticité de la mortalité (générale et infant-juvénile) par rapport aux récessions dans les pays en développement et en Afrique pour en déduire l'impact probable de celles-ci sur la mortalité.

RÔLE DU NUMÉRIQUE DANS LA CROISSANCE ET LE DÉVELOPPEMENT

Activités conduites dans le cadre de la Chaire « Confiance numérique »

RÉALISATIONS 2022

- Étude sur la fracture numérique au sein de l'espace francophone.
- Étude sur l'utilisation d'internet et la perception de la démocratie en Afrique
- Analyse de l'impact du processus d'interconnexion numérique par câbles sous-marins des pays en développement sur la montée en gamme du panier d'exportation et les performances des pays africains
- Analyse de l'impact du déploiement des câbles de télécommunications sur le prix de l'internet fixe et mobile, et le rôle médiateur de la concurrence et de la régulation.
- Mise en évidence des effets de débordement positifs et substantiels de l'incidence locale du courrier électronique sur les ventes et la productivité des entreprises manufacturières, à partir d'un échantillon de 44 073 firmes situées 109 pays en développement.



PARMI LES PUBLICATIONS

Guillaumont P. (2022) Comment le Nord a transféré au Sud son risque de surmortalité : un modèle simple, *Revue d'économie du développement*, vol. 29(1), pp. 5-16.

Guillon M., Mathonnat J., Narantuya B., Dorjmyagmar B., Enkhtsetseg E. (2022) Exploring the efficiency of primary health care provision in rural and sparsely populated areas: a case study from Mongolia. *Health Policy and Planning*, vol. 37(7), August, pp. 822-835.

APPUI A LA CRÉATION D'UNE UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE EN ZONE CEMAC

La Commission de la CEMAC a pour ambition de créer une université d'excellence régionale basée en Guinée Équatoriale sur le campus de Djibloho et s'appuyant sur un maillage d'instituts satellites, centres de formation d'excellence présents dans chacun des pays de la CEMAC. La Commission a sollicité la Ferdi pour réaliser un état des lieux des formations supérieures d'excellence existant dans les six pays de la zone et une étude de faisabilité d'une telle université d'excellence.

Les travaux menés par la Ferdi ont permis d'établir une cartographie des formations supérieures et de recherche dispensées dans les six pays de la CEMAC. Ce travail a été suivi d'une analyse critique du projet de création de l'université d'excellence et des instituts satellites. L'étude a présenté tout d'abord les éléments relatifs à l'organisation générale de l'université et à la gouvernance du projet puis a proposé un référentiel devant permettre de guider l'action de la Commission pour assurer l'excellence du projet dans les dimensions relatives à la formation, à la recherche et à l'ouverture internationale. Ces travaux ont été restitués à la Commission lors d'un atelier organisé à Douala les 7 et 8 avril 2022.

ENJEUX DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX VACCINS.

La Ferdi a poursuivi en 2022 ses travaux sur les enjeux liés à la propriété intellectuelle relative aux vaccins et traitements dans le contexte de crise sanitaire. Ses chercheurs ont plaidé pour l'exploitation par la communauté internationale des potentialités offertes par le *Medicines Patent Pool* en matière d'accès des pays vulnérables aux derniers développements technologiques dans le domaine de la santé. Ces travaux se sont traduits par la publication de l'article « Mieux qu'un compromis, une troisième voie : le panier de brevets pour accélérer l'accès aux vaccins et traitements contre la Covid-19 » dans la *Revue d'économie du développement*.



Mieux qu'un compromis, une troisième voie : le panier de brevets pour accélérer l'accès aux vaccins et traitements contre la Covid-19.

Dans cet article de la Revue d'économie du développement (vol. 29-1), les auteurs de Villemeur E., Dequiedt V., Versaevel B. (2022) proposent un modèle permettant d'analyser les conséquences de la mise en place d'un panier de brevets dont la mission est d'améliorer l'accès aux produits sur le marché final, les vaccins et traitements faisant en réalité appel à de multiples technologies brevetées par plusieurs entités distinctes. L'analyse permet de mettre en lumière le rôle positif que peut jouer une organisation à but non lucratif telle que le *Medicines Patent Pool* dans la gouvernance mondiale de la réponse à la pandémie.

POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE

Quelles spécificités dans les pays à faible revenu ?

Les travaux de la Ferdi visent à déterminer le rôle de l'intégration économique et monétaire sur le développement, l'impact de la politique monétaire et de change sur la compétitivité et le rôle du système financier dans le développement.

Sur ces questions la Fondation travaille en étroite collaboration avec le Cerdic, la Banque de France, l'UEMOA et la CEMAC.

UNIONS MONÉTAIRES, RÉGIME DE CHANGES ET IMPACT DE L'INFLATION SUR LE DÉVELOPPEMENT

La Ferdi analyse depuis de nombreuses années l'impact des politiques de change sur la compétitivité des économies du continent africain en partenariat avec la CEMAC et l'UEMOA.

RÉALISATIONS 2022

- Dans un article publié en 2022 dans la Revue d'économie du développement, les auteurs Sosso Feindouno, Samuel Guérineau, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, Patrick Plane font apparaître que la croissance économique est plus inclusive dans les Unions monétaires UEMOA et CEMAC.
- La Ferdi suit et analyse la façon dont la hausse mondiale des prix des matières premières se répercute sur les consommateurs des pays africains et la capacité des pays en Union monétaire à ralentir cette inflation. Elle montre dans la période Covid une meilleure résilience des pays africains à change fixe en termes non seulement d'inflation, mais aussi de croissance économique.



PARMI LES ÉVÉNEMENTS

29 juin 2022. Petits-déjeuners « Emergences ». L'Afrique face à la flambée des prix : quelles réponses ? Dans le cadre des petits-déjeuners «Émergences» la Ferdi et la Fondation Prospective et Innovation ont invité plusieurs personnalités autour de Rabah Arezki.



17 juin 2022. Conférence : Quelles réponses à la flambée des prix ? Dans le cadre de la convention qui les unit, la Ferdi et l'Université internationale de Côte d'Ivoire (UICI) ont lancé les conférences «Politiques pour le développement» avec la première d'entre elles organisée le 17 juin à Abidjan sur le thème «Quelles réponses à la flambée des prix ?»

PARMI LES PUBLICATIONS

Derreumaux P. (2022) «Les systèmes financiers de l'UEMOA en 2021 : croissance, consolidation et restructurations», Ferdi Note Brève B242, novembre.

Feindouno S., Guérineau S., Guillaumont P., Guillaumont Jeanneney S., Plane P. (2022) Monnaies nationales ou régionales et réduction de la pauvreté en Afrique, *Revue d'économie du développement* 2021/4 (Vol. 29), De Boeck Supérieur, 128p.

Gourdon J., De Ubeda A., (2022) «Conflit Russie - Ukraine : quelles conséquences sur les économies africaines ?», Ferdi Note Brève B233.

SECTEUR BANCAIRE, STRUCTURES FINANCIÈRES ET DÉVELOPPEMENT

Ces thèmes de recherche sont développés dans le cadre d'un partenariat avec la Banque de France.

RÉALISATIONS 2022

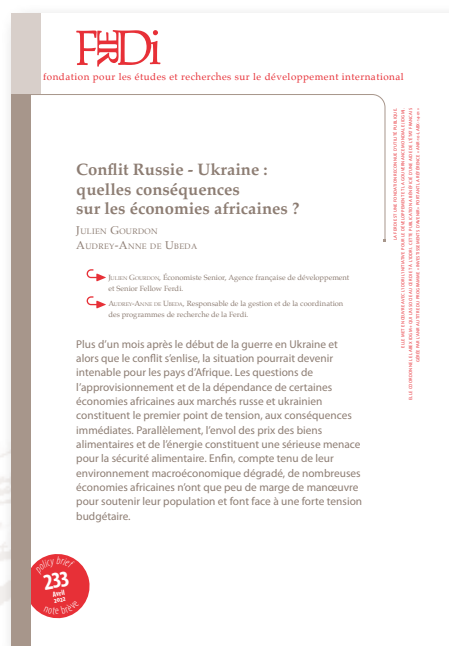
→ Organisation de séminaires de recherche permettant à la Banque de France et la Ferdi de présenter leurs travaux de recherche en lien avec les thématiques du partenariat : transformation structurelle et modes de développement, la digitalisation économique et financière, la politique monétaire et de change, finance et climat, le développement et stabilité des systèmes financiers, l'intégration économique et financière, les outils statistiques innovants à des fins de décision.

MACRO HELPDESK POUR LA COMMISSION EUROPÉENNE

Les experts de la Ferdi se sont engagés en décembre 2021 auprès de la Division d'appui budgétaire de la Direction des Partenariats Internationaux de la Commission de l'Union européenne (DG INTPA) pour un soutien en analyse macroéconomique pour l'année 2022. Cette assistance, nommée Macro Help-Desk consiste à participer au développement d'un modèle d'analyse du risque budgétaire, d'une plateforme de bases de données macroéconomiques et d'une douzaine de notes de politique macroéconomique et de quatorze réponses à des requêtes d'information de la part des délégations-pays de la Commission. Les thèmes abordés dans ces notes et ces requêtes couvrent la soutenabilité de la dette, l'inflation des prix alimentaires, la numérisation de la monnaie, les zones économiques spéciales, ou encore le financement monétaire.

FLAMBÉE DES PRIX DES MATIÈRES PREMIÈRES - PRODUITS AGRICOLES

En 2022, la question de la flambée des prix des matières premières s'est malheureusement imposée dans l'actualité, conséquence directe de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et de la guerre qui s'est installée depuis maintenant plus d'un an. Rabah Arezki, ancien économiste en chef de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Fellow de la Ferdi, a publié de nombreux articles mettant en lumière les conséquences et les risques liés à l'inflation pour les pays du continent africain, dont les risques d'insécurité alimentaire et de troubles sociaux. Dans le cadre de la convention qui les unit, la Ferdi et l'Université internationale de Côte d'Ivoire (UICI) ont organisé le 17 juin 2022 à Abidjan la conférence « Quelles réponses à la flambée des prix ? ». Cette discussion entre chercheurs et décideurs a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place une meilleure coordination des échanges de produits alimentaires au niveau de la région.



La note brève Ferdi « Conflit Russie-Ukraine, quelles conséquences sur les économies africaines ? » s'intéresse également aux questions d'approvisionnement et de dépendance des économies africaines aux marchés russe et ukrainien, à l'envol des prix, ainsi qu'aux conséquences macroéconomiques de cette crise. Les travaux de la Ferdi sur ce sujet se poursuivront en 2023. Gourdon J., De Ubéda A., (2022) « Conflit Russie - Ukraine : quelles conséquences sur les économies africaines ? », Ferdi Note Brève B233, avril.

VULNÉRABILITÉS ET SÉCURITÉ

Fondements de la priorité à donner aux pays les moins avancés et les plus vulnérables

Depuis sa création, la Ferdi a conduit de nombreux travaux sur la vulnérabilité des pays, ses différentes formes, sa mesure et la façon dont elle était ou pouvait être prise en compte dans le financement international du développement.

La Ferdi est internationalement reconnue pour son expertise sur les questions touchant à la vulnérabilité des pays et ses liens avec leur financement.

OBJECTIFS

- Développer et enrichir la recherche avec sur les indicateurs de vulnérabilité.
- Soutenir la prise en compte des vulnérabilités dans le financement international du développement.
- Enrichir les travaux sur la catégorie des Pays les moins avancés, notamment l'amélioration de leur identification et l'efficacité des mesures prises en leur faveur.

RÉALISATIONS 2022

- La Ferdi est associée aux travaux du Panel de haut niveau chargé du développement d'un indice de vulnérabilité multidimensionnelle (MVI).
- Préparation de la 5e conférence des Nations unies sur les Pays les moins avancés (PMA) à Doha qui s'est tenue en mars 2023. La Ferdi soutient le plaidoyer des pays vulnérables de voir adopter un indice de vulnérabilité universel, multidimensionnel et structurel.
- La Ferdi publie plusieurs documents sur la façon dont la vulnérabilité peut et doit être prise en compte dans le financement du développement.
- Actualisation de l'ouvrage *Out of the Trap. Supporting the Least Developed Countries* (en cours).
- Actualisation de l'Indice de vulnérabilité physique au changement climatique PVCCI et développement de l'indicateur à un niveau infranational. Cet indicateur mesure les principales conséquences structurelles ou physiques du changement climatique susceptibles d'affecter le bien-être et l'activité des populations.

VIABILITE BUDGÉTAIRE DES DÉPENSES DE SÉCURITE DANS LES PAYS EN SITUATION DE FRAGILITÉ, DE CONFLIT ET DE VIOLENCE (PAYS FCV).

Dans le cadre d'une collaboration avec UNOPS, les chercheurs de la Ferdi ont examiné la viabilité budgétaire des dépenses de sécurité dans les pays en situation de fragilité, de conflit et de violence (pays FCV). Dans les recommandations de l'étude remise aux Nations unies en mars

2022, ils proposent un ensemble de variables à surveiller qui sont à la fois liées aux questions de sécurité dans les pays FCV et qui peuvent avoir un impact sur leur équilibre fiscal actuel et futur, suggérant un cadre pour surveiller la viabilité fiscale dans des contextes sujets à l'insécurité.

CHAIRE SAHEL

Sahélienne dans son management et dans ses initiatives, la Chaire Sahel de la Ferdi a pour objectif d'éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour la sortie de crise et pour le développement durable de la région. La Chaire Sahel travaille en étroite relation avec les administrations africaines et les partenaires de leur développement. Tertius Zongo, ancien Premier Ministre du Burkina Faso et Senior Fellow de la Ferdi en est le directeur et pilote les travaux de l'équipe d'experts africains mobilisée à cette fin.

OBJECTIFS

- Examiner la mise en œuvre des différents plans et politiques et leurs effets afin d'en renforcer l'impact sur les populations et dans les secteurs d'activité cibles (éducation, développement rural, santé, gouvernance/institutions).
- Impliquer et nouer des partenariats à la fois avec des institutions scientifiques et avec des décideurs.
- Conduire ses travaux dans un cadre régional et adapter les méthodes d'analyse au contexte de fragilité de la zone.

RÉALISATIONS 2022

- Mise en place de la plateforme régionale du suivi des flux de financement au Sahel.
- Mise au point des méthodes d'évaluation rapide des politiques, programmes et projets.
- Collaboration avec le groupe URD pour analyser les enjeux du pastoralisme au Sahel, en particulier son lien avec l'évolution de l'insécurité.
- La Chaire a été sollicitée par les Nations unies pour élaborer une étude sur la soutenabilité budgétaire des dépenses de sécurité dans les pays en situation de fragilité, de conflit ou de violence (FCV), centrée sur le Sahel et en particulier sur les pays membres du G5 Sahel.



TRAVAUX SUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS POUR LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LES PMA

La cinquième conférence des Nations unies sur les pays les moins avancés qui devait se tenir à Doha en janvier 2022 ayant été déplacée à mars 2023, la Ferdi a dans cet intervalle pu finaliser une série de documents et d'événements qui se sont déroulés à Doha et dont rend compte l'édito de la Ferdi daté du 9 mai 2023. Parmi les travaux préparés par la Ferdi dans cette perspective figurent notamment une réflexion sur la logique de la catégorie après un demi-siècle et la conception avec le Centre de développement de l'OCDE et UNU WIDER d'un dispositif de suivi et évaluation en collaboration avec des think tanks du Sud, le « LDC 5 Monitor », visant à examiner l'évolution des vulnérabilités en lien avec la transformation structurelle des PMA.

LA FERDI EN APPUI AUX TRAVAUX DU PANEL DE HAUT NIVEAU DES NATIONS UNIES POUR LA DÉFINITION D'UN INDICE DE VULNÉRABILITÉ MULTIDIMENSIONNELLE

En mars 2022, un groupe de haut niveau a été convoqué par le président de l'Assemblée générale des Nations unies pour élaborer un indice de vulnérabilité multidimensionnel (MVI). La Ferdi participe de manière substantielle à ce processus. Patrick Guillaumont et Laurent Wagner ont été les « lead authors » du rapport des Nations unies OHRLLS intitulé Possible Development and Uses of Multi-Dimensional Vulnerability Indices. Analysis and Recommendations qui sert de base aux travaux du panel. De plus, Laurent Wagner et de Soso Feindouno, chargés de recherche Ferdi ont été mis à la disposition du Secrétariat de Nations unies pour le soutien aux travaux du panel.

Le rapport intérimaire du panel¹ a été publié en août 2022. Il établit les bases de la construction d'un indice basé sur la comparaison de la vulnérabilité des pays aux chocs externes à leur résilience à ces chocs. La version finale de l'indice est attendue pour le milieu de l'année 2023.



De plus au cours de l'année 2022-2023, Patrick Guillaumont a rédigé de façon indépendante six notes réunies en un booklet sur des points clés discutés par le panel, reflétant les travaux antérieurs de la Ferdi et les prolongeant les conclusions du rapport OHRLLS précité. Guillaumont P. (2023) Vers un indice de vulnérabilité multidimensionnelle : six notes d'appui, Ferdi, 38 p.

¹ - https://www.un.org/ohrrls/sites/www.un.org.ohrrls/files/mvi_interim_report.pdf



PARMI LES ÉVÉNEMENTS

14-15 juin 2022. Chaire Sahel : Séminaire méthodologique pour la mise en place d'un infocentre sur les flux de financement extérieurs des pays sahéliens.

La Chaire Sahel a organisé un séminaire méthodologique afin que les administrations sahéliennes définissent en détail et de façon concertée les éléments devant être considérés par cet infocentre ainsi que sa mise en œuvre.

28 mars 2022. Première séance du Panel de haut niveau des Nations unies. Patrick Guillaumont et Laurent Wagner sont intervenus en ouverture de la première séance du Panel de haut niveau pour présenter les conclusions du rapport UN OHRLLS Possible Development and Uses of Multi-Dimensional Vulnerability Indices. Analysis and Recommendations dont ils étaient les «lead authors». Leur contribution est reprise dans la brève 234 de la Ferdi «Trois critères que doit remplir un indicateur universel de vulnérabilité pour être utilisé efficacement».

Et cinq événements programmés pour la Conférence de Doha

6 mars 2023. Cinquante ans de pays les moins avancés. Logique, impact et perspectives de la catégorie. Cet événement organisé par la Ferdi et ouvert par la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Haute Représentante pour l'UN-OHRLLS, Rabab Fatima, a permis de faire valoir à partir des travaux de la Ferdi que la catégorie regroupant encore 46 pays membres garde encore sa logique, mais que sa cohérence pourrait être accrue par une modernisation des critères servant à identifier les PMA et un renforcement du rôle qu'y jouerait la vulnérabilité.

7 mars 2023. Parvenir à une mesure équitable et complète de la vulnérabilité : perspectives des petits États insulaires en développement (PEID) sur l'indice de vulnérabilité. Cet événement organisé par le Président de la République des Seychelles, Wavel Ramkalawan, en sa qualité de président du groupe des pays insulaires, l'OIF et le Secrétariat du Commonwealth, était modéré par Patrick Guillaumont. Son objectif était de traduire le souhait de voir adopté un indice de vulnérabilité universel, multidimensionnel et structurel (ou exogène, c'est à dire indépendant de la politique présente) et à ce titre susceptible de justifier un niveau d'aide pour le développement (APD) plus élevé.

7 mars 2023. Indicateur multidimensionnel de vulnérabilité et graduation. Patrick Guillaumont invité à ce panel a défendu l'idée que pour que la substitution du MVI à l'EVI ait un impact sur la graduation des pays vulnérables, il faudrait que les règles mêmes de graduation soient changées, en agrégeant les indicateurs de faiblesse du capital humain et de vulnérabilité en un indicateur de handicap structurel, voire ces deux indicateurs avec la faiblesse du revenu par tête.

9 mars 2023. Réduire les vulnérabilités via la transformation de la production. Lancement du LDC5 Monitor. Cet événement organisé par la Ferdi, le Centre de développement de l'OCDE et UNU WIDER a lancé le « LDC 5 Monitor », suite du LDC 4 Monitor.

9 mars 2023. Crise de la Covid-19 et risques de creusement de la fracture numérique : Renforcer l'inclusion et la souveraineté numérique pour une plus grande résilience des PMA. Cette table ronde organisée par l'OIF et à laquelle la Ferdi était invitée a été écourtée pour des raisons d'agenda, mais les échanges engagés à cette occasion ont été le point de départ d'une nouvelle phase de coopération entre l'OIF et la Ferdi dans le domaine de la vulnérabilité numérique.

SECTEUR PRIVÉ ET DÉVELOPPEMENT

Contribution des Chaires de la Ferdi

Depuis plusieurs années, les travaux de la Ferdi, dans le cadre de son partenariat avec Investisseurs & Partenaires (I&P), soulignent la nécessité d'un développement des entreprises privées en mettant en évidence les impacts sociaux et économiques des PME en Afrique Sub-Saharienne et leurs rôles dans le développement économique des pays. En parallèle, la Ferdi a développé plusieurs Chaires en lien avec le développement du secteur privé : la Chaire Investissement d'impact, la Chaire Confiance numérique, la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique.

Les Chaires sont un outil d'influence et d'aide à la décision tant pour le secteur public que pour le secteur privé. Les travaux sont conduits dans une optique opérationnelle.

RÉALISATIONS 2022

- Publication dans des revues scientifiques sur la dynamique et le comportement des entreprises dans des univers risqués.
- Réalisation d'une étude pour l'Organisation internationale de la Francophonie sur l'entrepreneuriat de croissance. Cette étude vise à mieux comprendre les obstacles auxquels font face les entreprises souhaitant monter en échelle après avoir dépassé le seuil de la création et des premières réussites.
- Lancement de la Chaire Investissement d'impact.
- Lancement de la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique.

CHAIRE CONFIANCE NUMÉRIQUE

Créée en 2018, l'objectif de la chaire Confiance numérique est de décliner des solutions technologiques à mettre en œuvre pour répondre aux besoins, attentes et intérêts économiques des pays africains.

RÉALISATIONS 2022

- Étude de faisabilité (en cours) et structuration du projet Wi-Agri. Avec l'appui d'Orange Lab, ce projet a pour objet d'étudier, l'impact de l'adoption des services proposés par la plateforme multiservice WiAgri à destination des producteurs d'anacarde.
- Et l'ensemble des réalisations indiquées sous la rubrique « rôle du numérique dans la croissance et le développement dans le programme « Capital humain ».



CHAIRE INVESTISSEMENT D'IMPACT

Face au développement rapide du secteur de l'investissement d'impact notamment en Afrique, la Chaire a pour objectif de fournir une réflexion sur ce secteur qui puisse servir les praticiens et les financeurs. Dans ce contexte, la Chaire a pour objet d'apporter une meilleure connaissance du secteur de l'investissement d'impact en Afrique ; de contribuer à une normalisation du concept, essentielle à sa légitimité et à la compréhension des capacités et limites de l'investissement d'impact ; et de proposer une réflexion quant aux questionnements actuels sur le développement pérenne de ce secteur. L'une des principales activités de la

Chaire en 2023 sera la réalisation et diffusion d'une cartographie de l'investissement d'impact en Afrique, consistant à identifier les fonds se déclarant à impact en Afrique et à mieux comprendre leurs pratiques.

La Chaire investissement d'impact est une initiative de la Ferdi lancée en mai 2022. Elle est dirigée par un trinôme associant deux praticiens : Mariam Djibo (directrice générale d'Advans Côte d'Ivoire) et Jean-Michel Severino (Président d'Investisseurs et Partenaires) ; et un chercheur internationalement reconnu dans le domaine : Jean-Louis Arcand (Professeur à l'Institut des Hautes Études Internationales et du Développement à Genève).



CHAIRE POLITIQUES DE MODERNISATION AGRICOLE EN AFRIQUE


L'objectif de la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique est de vérifier la faisabilité et d'anticiper les impacts d'une stratégie résolument en faveur du renforcement de l'entrepreneuriat agricole, depuis les exploitants villageois et les éleveurs jusqu'aux agro-industries de transformation et de mise en marché, en incluant également les acteurs internationaux, parties prenantes des partenariats publics / privés.


La Chaire produit des notes de réflexion répondant particulièrement aux problématiques suivantes : 1/ Comment mettre au point de nouveaux itinéraires techniques pour accroître les volumes, la qualité et promouvoir des filières fortes ? 2/ Quelles

voies privilégier pour décarboner la production agricole ? 3/ Comment renforcer l'action de chacun des acteurs des filières ? 4/ Comment professionnaliser et accroître l'expertise des producteurs afin de relever le défi d'une transition vers un système alimentaire plus performant et résilient ? 5/ Pourquoi et comment financer davantage l'agriculture et l'élevage africains, notamment ses acteurs privés ?

La Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique est dirigée par Jean-Marc Gravellini, ancien directeur de l'Alliance Sahel et ancien directeur exécutif des opérations de l'AFD. Catherine Araujo, chercheur au Cerdi - CNRS - UCA en est la conseillère scientifique et Bagoré Bathily, directeur de la Laiterie du Berger, le point focal Afrique.

PARMI LES PUBLICATIONS

 **Cariolle J. (2020)** «The Use of Digital for Public Service Provision in Sub-Saharan Africa», with the research assistance of David A. Carroll, Rapport Ferdi, 82p, mise à jour août 2022.

 **Cazals A., Léon F. (2022, forthcoming)** Perception of political instability in election periods: Evidence from African firms, *Journal of Comparative Economics*.

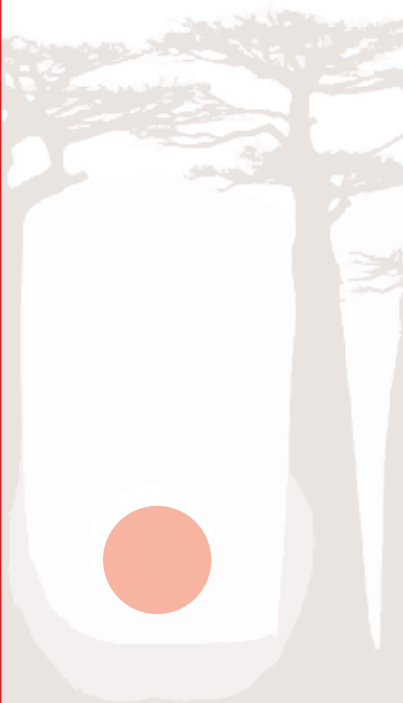
Léon F., Dosso, I (2022) Civil conflict and firm recovery : Evidence from Côte d'Ivoire, *Journal of Development Studies*. 58(11), pages 2263-2289.

Severino, J-M. (2022) «Lost in impact : une nouvelle cartographie pour les aventuriers du sens», Ferdi Document de travail P302, mars.

PARMI LES ÉVÉNEMENTS

3 octobre 2022. Le rôle des laiteries dans le développement des filières élevage au Sahel. Première table ronde organisée par la Chaire «Politiques de modernisation agricole en Afrique» de la Ferdi à l'occasion du Sommet de l'élevage de Cournon (France).

FORMATIONS



L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IHEDD)

L'IHEDD, un institut pour le renforcement des capacités

Le renforcement des capacités et la transmission des connaissances sont des activités traditionnelles et importantes de la Ferdi. L'IHEDD est une structure interne de la Ferdi, qui, reposant sur le Labex IDGM+, associe l'Iddri, le Cerdi et l'École d'Économie de l'UCA. Il bénéficie des trois accréditations obtenues par la Ferdi, « Établissement d'enseignement supérieur privé » (EESP) en 2016, « Organisme de formation professionnelle » (OFP) en 2017 et « Qualiopi » en 2022.

Les formations proposées par l'IHEDD s'appuient sur les résultats des travaux du Labex IDGM+ et des chaires de la Ferdi. Ces formations sont de format long, pour les Masters GPE et MODEV délivrés par l'Université Clermont Auvergne (UCA), ou de format court (de 2 jours à 3 semaines), réalisées en présentiel, à distance ou dans une formule hybride en fonction des circonstances. Parallèlement à cette offre, l'IHEDD reste à l'écoute de toute demande de formation spécifique.

L'IHEDD travaille en partenariat étroit avec l'Agence Française de Développement, diverses institutions internationales (Banque Africaine de Développement, Organisation Mondiale des Douanes, etc.) et des établissements d'enseignement supérieur du continent africain.

RÉALISATIONS 2022

- Développement des activités de l'IHEDD avec la mise en œuvre du volet formation du Pôle Clermontois de Développement International (PCDI).
- L'Institut est certifié Qualiopi. Cette certification est indispensable aux organismes formateurs pour permettre aux apprenants d'accéder aux financements des Opérateurs de compétences (Opc) et aux financements du Compte personnel de formation.
- Le programme GPE est qualifié « Participating Program » par la Banque mondiale à travers le Joint Japan/World Bank Graduate Scholarship Program (JJ/WBGSPProgram). Ce label d'excellence, accordé pour la période 2023-2025, se traduit par un nombre garanti de bourses par le JJ/WBGSPProgram aux cycles GPE.
- L'Agence française de développement se joint aux parrains du programme GPE en accordant des bourses à travers le Pôle Clermontois de Développement International, ce qui vient compléter sa collaboration historique au master MODEV.
- Plusieurs formations courtes ont été organisées dans le cadre de projets structurants, tels le projet FIMES « Financial Modeling for the Extractive Sector » (FIMES), soutenu par la Banque Africaine de Développement ou les formations organisées sur la rente pétrolière dans le cadre du partenariat avec la CEMAC.
- Au total, 22 cycles de formations courtes ou séminaires ont été organisés en 2022.
- La promotion 2022-2023 (GPE 29) accueille 24 auditeurs de 13 nationalités.

MASTER GESTION DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE (GPE)

Le programme de formation en Gestion de la politique économique (GPE), lancé en 1994 sur l'initiative et avec le concours de la Banque mondiale, est l'une des principales formations françaises et francophones en matière de renforcement des capacités des cadres publics économistes des pays en développement, en particulier des pays francophones d'Afrique subsaharienne.

Dédié aux politiques publiques de développement, le programme GPE répond à une forte demande des administrations des pays du Sud pour la formation de leurs cadres intermédiaires à fort potentiel, cadres techniques proches des décideurs politiques et des partenaires techniques financiers.

Le programme GPE conduit à la délivrance d'un diplôme national de l'École d'Économie de l'Université Clermont Auvergne de niveau Master 2.

MASTER MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LE DÉVELOPPEMENT (MODEV)

Le Master Maîtrise d'ouvrage pour le développement (MODEV) est un Master à vocation professionnelle sur la gestion de projet, l'économie du développement, les enjeux sectoriels et les grandes transitions. Co-organisé par la Ferdi, l'AFD et l'Université Clermont Auvergne (UCA), le Master MODEV, d'une durée de huit mois, alterne enseignements à distance et en présentiel à Marseille et Clermont-Ferrand.

FORMATIONS COURTES

Parallèlement aux deux formations longues (Masters de l'UCA), l'IHEDD délivre des formations courtes, sur des problèmes d'actualité relatifs aux politiques publiques de développement, en s'appuyant sur les résultats de la recherche. Les formations de l'IHEDD sont conçues le plus souvent à travers des partenariats avec des institutions spécialistes de la thématique du séminaire et reconnues internationalement et associent généralement des partenaires de pays du Sud.



FORMATIONS COURTES 2022

- ▶ **14-18 novembre 2022.** Séminaires en économie de la santé en partenariat avec l'École de Santé publique de l'Université du Botswana.
- ▶ **17 octobre - 4 novembre 2022.** Analyser les enjeux de l'éducation en Afrique Subsaharienne.
- ▶ **3-23 oct. 2022.** Comprendre la politique fiscale dans le secteur extractif africain.
- ▶ **12 septembre - 7 octobre 2022.** Mener une analyse économique et financière d'un projet d'électrification décentralisée.
- ▶ **12-30 septembre. 2022.** Utiliser les modèles financiers dans le secteur extractif africain.
- ▶ **Avril - novembre 2022.** Formations en économie de la santé - Session 2022.
- ▶ **27-30 juin 2022.** Back to Modev.
- ▶ **20-28 juin 2022.** Analyser, financer et exécuter son projet de développement.
- ▶ **6-14 juin 2022 - « Être acteur de la transition écologique en Afrique : accompagner l'adaptation et l'atténuation dans un monde complexe ».**
- ▶ **24 avril - 22 mai 2022.** Maîtriser les enjeux de politique fiscale dans le secteur extractif (11 avril – 1 juillet 2022).
- ▶ **Formations en économie de la santé - Session 2022.** Six formations « à la carte » en économie de la santé sur le renforcement des systèmes de santé et de politiques de lutte contre les maladies infectieuses (voir encadré).
- ▶ **11-15 avril 2022.** Contrôle fiscal pour le secteur pétrolier dans les pays de la CEMAC.
- ▶ **21-25 mars 2022.** Comprendre et modéliser le partage de la rente pétrolière en Afrique.
- ▶ **7-25 mars 2022.** Mener une analyse économique et financière d'un projet d'électrification décentralisée.
- ▶ **21 février - 14 avril 2022.** Comprendre et modéliser le partage de la rente minière et pétrolière en Afrique.
- ▶ **7 février – 15 mars 2022.** Comprendre et modéliser le partage de la rente minière en Afrique (session 2).

L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (IHEDD)



PARCOURS DE FORMATIONS EN SANTÉ

En 2022, l'IHEDD – Ferdi en partenariat avec le Département de la Coopération internationale du Gouvernement princier de Monaco propose un parcours de formations « à la carte » sur le renforcement des systèmes de santé des pays d'Afrique subsaharienne et Madagascar. Chaque formation représentait entre 10h et 60h d'enseignement à distance modulable en fonction des besoins et envies de chacun. Partenaires : Gouvernement princier de Monaco et AFD.

1. Éléments constitutifs d'une stratégie de renforcement des systèmes de santé et de leur résilience. Intervenant : Jacky Mathonnat. Du 11 au 22 avril 2022.
2. Impact des maladies transmissibles et non transmissibles sur les facteurs du développement : problématique et méthode. Intervenante : Laëtitia Duval. Du 25 avril au 06 mai 2022.
3. Économie des politiques de prévention en santé. Intervenante : Aurore Pélissier. Du 09 au 20 mai 2022.
4. Efficience des interventions en santé dans un contexte de ressources limitées. Intervenante : Martine Audibert. Du 23 mai au 3 juin 2022.
5. Évaluer pour renforcer : processus de l'évaluation des interventions en santé. Intervenante : Martine Audibert. Du 6 juin au 17 juin 2022.
6. Financement de la santé, renforcement des systèmes et couverture universelle en santé. Du 4 au 18 juillet 2022.

Formations à distance suivies d'une formation en présentiel en octobre à Clermont-Ferrand.

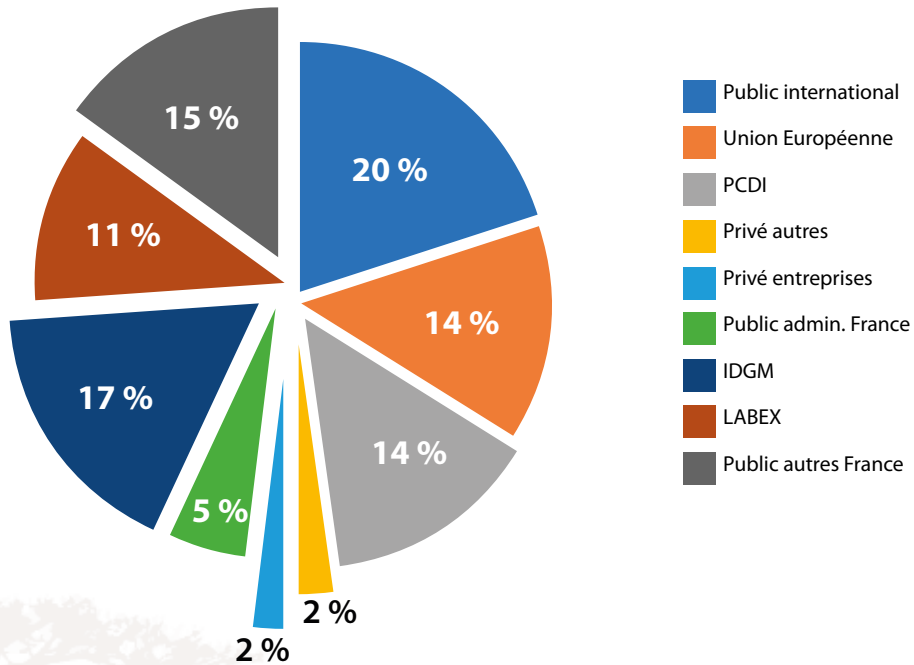
24-26 NOVEMBRE 2022. UN SÉMINAIRE DE HAUT NIVEAU À ABIDJAN : INTÉGRATION À L'ÉCONOMIE MONDIALE ET EXIGENCES DE LA COMPÉTITIVITÉ DURABLE.

Séminaire organisé à l'Université internationale de Côte d'Ivoire, conçu et animé par Patrick Plane, directeur de recherches au CNRS-CERDI, et responsable de l'Observatoire de la compétitivité durable (OCD) de la Ferdi et par Alban Ahouré, professeur à l'Université Félix-Houphouët-Boigny (UFHB) et directeur de la Cellule d'analyse de politiques économiques du CIRES (CAPEC). La transformation structurelle et la croissance inclusive inscrites dans les plans de développement de la plupart des pays africains renvoient à la question de la compétitivité. Non seulement les exigences de compétitivité doivent être conciliées avec celles de durabilité, mais elles se renforcent dans un contexte de ralentissement des flux d'échange et de montée du nombre des acteurs, en particulier des nouvelles puissances émergentes. Partenaires : AFD, Université Internationale de Côte d'Ivoire (UICI).

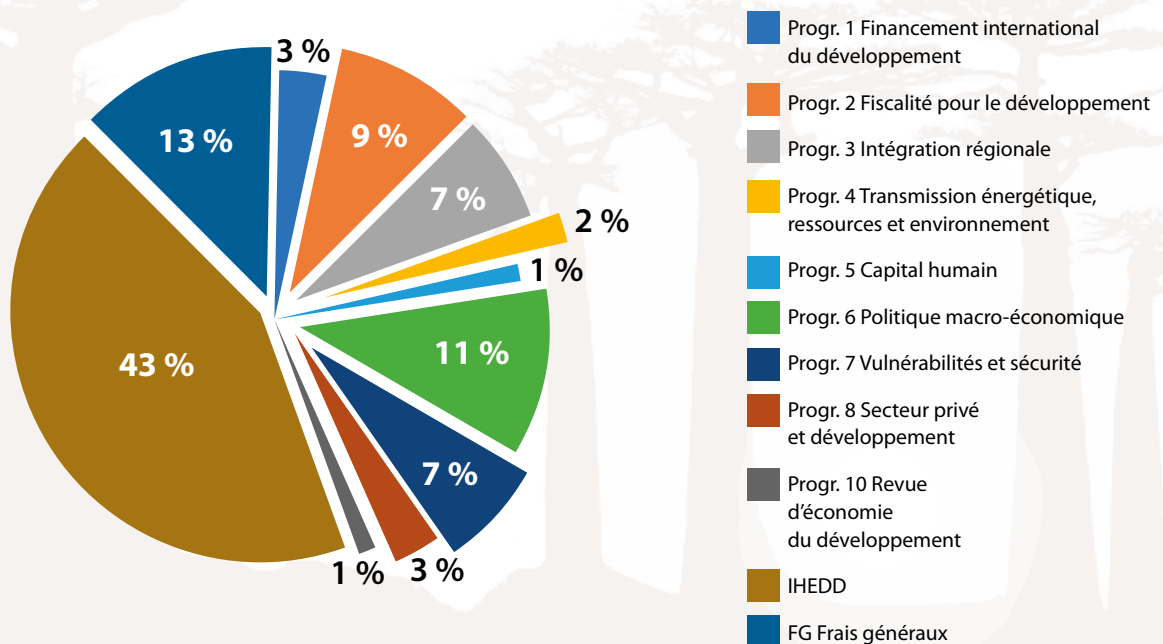
BUDGET EXÉCUTÉ

Budget programmes FERDI 2022 : 3 473 900 €
 Budget programmes FERDI 2021 : 3 351 600 €

SOURCES DE FINANCEMENT 2022



DÉPENSES PAR PROGRAMMES 2022



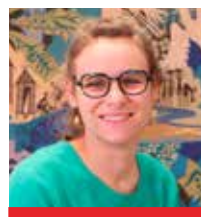
ÉQUIPE



Christophe Angely
Conseiller spécial



Rabah Arezki
Directeur Chaire Gestion des ressources



Manon Bastard
Chargée de projet
Institut des Hautes études du développement durable (IHEDD)



Pierre Beaucoral
Assistant de recherche



Émiline Campagne
Gestion administrative des formations
Institut des Hautes études du développement durable (IHEDD)



Joël Cariolle
Chargé de recherche
Confiance numérique, secteur privé, macroéconomie



Alban Cornier
Assistant de recherche



Alou Adessé Dama
Chargé de recherche
Fiscalité pour le développement, Macroéconomie



Émilie Fabreguettes
Assistante de direction



Sosso Feindouno
Chargé de recherche
Vulnérabilités et sécurité



Anne-Marie Geourjon
Responsable de programme
Fiscalité pour le développement



Jean-Marc Gravellini
Directeur Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique



Jacky Mathonnat
Responsable de programme
Santé



Philippe Messéant
Directeur du renforcement des capacités et des partenariats
Institut des Hautes études du développement durable (IHEDD)



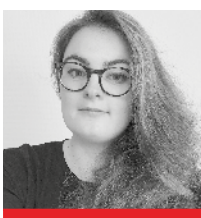
Édouard Mien
Chargé de recherche
*Financement international du développement
Gestion des ressources*



Vincent Nossek
Assistant de recherche



Laurent Wagner
Chargé de recherche
Vulnérabilité et sécurité



Aude Waltzer
Motion Designer



Tertius Zongo
Directeur Chaire Sahel



Jean-Claude Berthelemy
Responsable de programme
Électrification décentralisée



Marion Boisseau
Gestion administrative des
formations
*Institut des Hautes études du
développement durable (IHEDD)*



Matthieu Boussichas
Chargé de recherche
Responsable de programme
*Financement international du
développement.*



Yannick Bouterige
Assistant de recherche



Magali Brière Besson
Directrice administrative et
financière



Jaime de Melo
Conseiller scientifique



Céline de Quatrebarbes
Directrice du développement
et de l'innovation
*Institut des Hautes études du
développement durable (IHEDD)*



Vianney Dequiedt
Directeur scientifique



Audrey-Anne de Ubeda
Responsable de la gestion et
coordination des programmes



Andrea Dsouza
Assistante de recherche



Patrick Guillaumont
Président



**Sylviane Guillaumont
Jeanneney**
Conseiller spécial



Chloë Hugonnenc
Chargée de communication



Mélanie Hurel
Graphiste
*Institut des Hautes études du
développement durable (IHEDD)*



Florian Léon
Chargé de recherche
Secteur privé, macroéconomie



Patrick Plane
Responsable de programme
Observatoire de la compétitivité



Grégoire Rota-Graziosi
Responsable de programme
Fiscalité pour le développement



Fabienne Rouanet
Responsable communication



Olivier Santoni
Géomaticien



Brigitte Veissaire
Secrétaire comptable

EXPERTS ASSOCIÉS

Pierre-Richard Agénor*

Hallsorth Professeur, Université de Manchester

Alban A.E. Ahouré*

Maître de conférences agrégé, Directeur de la CAPEC, Université FHB de Cocody-Abidjan

Jenny C. Aker

Professeur, Tufts University. Co-directrice de la Chaire Confiance numérique

Catherine Araujo*

Chercheur Cerdi - CNRS - UCA. Directoire de la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique

Jean-Louis Arcand

Président, GDN. Co-directeur de la Chaire Investissement d'impact

Martine Audibert*

Directrice de recherche Émérite, Cerdi - CNRS - UCA

Fatoumata Ba

Co-fondatrice de Jumia et présidente exécutive de Janngo. Co-directrice de la Chaire Confiance numérique

Ferdinand Bakoup*

Économiste en chef AFDB

Lamissa Barro

Enseignant-Chercheur, Université de Dédougou

Bagoré Bathily

Directeur général de La Laiterie du Berger. Directoire de la Chaire Politiques de modernisation agricole en Afrique

Jareth Beain*

Spécialiste en Suivi-Evaluation, Secrétariat Exécutif du G5 Sahel. Point focal Tchad de la Chaire Sahel

Bruno Cabrillac

Directeur général adjoint des Études et des relations internationales. Banque de France. Membre de la Chaire Architecture Internationale du financement du développement

Émilie Caldeira

Maître de conférences, Cerdi - CNRS - UCA

Stéphane Calipel

Vice-président délégué à la communication chez Université Clermont Auvergne

Bertrand Candelou

Professeur UC Louvain

Céline Carrère*

Professeur, Université de Genève - GSI, GSEM

Michael Carter

Professeur, University of California, Davis

Henri Casella

Consultant senior en économie de l'environnement

Gérard Chambas*

Ancien chercheur CNRS, Cerdi - Université Clermont Auvergne

Lisa Chauvet*

Professeur, Université Panthéon-Sorbonne, CES Paris 1

Marcelin Cissé*

Directeur général de l'Économie et du plan. Point focal Côte d'Ivoire Chaire Sahel

Paul Collier*

Professeur, Blavatnik School of Government, Oxford University

Youssoufou Hamadou Daouda*

Recteur de l'Université de Tahoua, Directeur du LARADES. Point focal Niger de la Chaire Sahel

Camille Da Piedade

Banque mondiale

Alain de Janvry

Professeur, Université de Californie Berkeley

Paul Derreumaux*

Président d'honneur du Groupe Bank of Africa. Point focal Mali Chaire Sahel

Mariam Djibo

Directrice générale d'Advans Côte d'Ivoire, Directoire de la Chaire Investissement d'impact

Frédéric Docquier

Professeur et membre d'IRES, UC Louvain Chef de programme de recherche, LISER

Allassane Drabo*

Économiste

Laëtitia Duval

Maître de Conférences (PhD, HDR) au Centre d'Économie de la Sorbonne

Aitor Erce

Chercheur indépendant

Michel Garenne*

Chercheur, Institut Pasteur

Axel Gastambide*

Directeur technique, Projet Savoir Eco en Tunisie

Michaël Goujon

Maître de conférences HDR, Université Clermont Auvergne ; Chercheur, Cerdi-UCA ; Responsable MODEV

Julien Gourdon*

Économiste senior, Agence française de développement

Jean-Marie Grether*

Université de Neuchâtel

Christopher Grigoriou*

Économiste, Consultant international

François Grünewald

Directeur « vieille et anticipation » du groupe URD - Urgence Réhabilitation Développement

Samuel Guérineau

Doyen-Directeur, École d'économie -Université Clermont Auvergne. Maître de conférences - HDR. Pilotage IHEDD

Marlène Guillon

Maître de conférences, Université de Montpellier.

Jan Willem Gunning*

Professeur Émérite, Vrije, Universiteit Amsterdam

Jie He*

Professeur, Université de Sherbrooke

Luc Jacolin

Économiste senior, Banque de France

Larba Issa Kobayaga*

Directeur général de l'Économie et de la planification, Ministère de l'économie, des Finances et de la Prospective. Chargé d'enseignement à l'Université Thomas Sankara Point focal Burkina Faso de la Chaire Sahel

Roland Kangni Kpodar*

Chef de division adjoint, Fonds monétaire international

Olivier Lafourcade

Président du Conseil d'administration d'Investisseurs et Partenaires (I&P). Ancien Directeur à la Banque mondiale. Membre de la Chaire Architecture Internationale du financement du développement

Jean-Pierre Landau

Professeur associé, Sciences PO. Membre de la Chaire Architecture Internationale du financement du développement

Bertrand Laporte

Maître de conférences-HDR, École d'économie, Université Clermont Auvergne CNRS IRD Cerdi

Philippe Le Houérou

Président du Conseil d'administration de l'AFD. Directeur de la Chaire Architecture Internationale du financement du développement

Alain Le Roy

Ambassadeur de France et ancien Secrétaire général adjoint des Nations unies pour le maintien de la paix. Membre de la Chaire Architecture Internationale du financement du développement

Luc Leruth

Ancien économiste principal, FMI

Maria Masood*

Collaboratrice scientifique, Institut d'économie, Université de Genève

Mathilde Maurel*

Directrice de recherche, CES CNRS - Université Paris 1

Georges Mavrotas*

Professeur, Université d'Anvers

Mark McGillivray*

Professeur, Institut de recherche Alfred Deakin, Melbourne

Serge Michailov*

Membre, IRIS. Administrateur, Cian et Gret

Fouzi Mourji*

Professeur, Université Hassan II

Phu Nguyen-Van*

Directeur de recherche, Université de Strasbourg, CNRS, BETA, TIMAS, Université de Thang Long

Marcelo Olarreaga*

Professeur, Université de Genève

Aurore Pélissier*

Maître de conférences, Université de Bourgogne

Thi Kim Cuong Pham*

Professeur Université Paris X

Élisabeth Sadoulet*

Professeur, Université de Californie Berkeley

Alexandros Sarris*

Professeur, Université d'Athènes

Brad Setser

Senior Fellow, Council for Foreign Relation

Jean-Michel Severino*

Dirigeant, I&P (Investisseurs et partenaires), Directeur de la Chaire Investissement d'impact, membre de la Chaire Architecture internationale du financement du développement

Moustapha Sidi Mohamed*

Conseil du Ministre des Finances de Mauritanie. Point focal Mauritanie de la Chaire Sahel

Zakaria Sorgho*

Cofondateur du CACID. Chercheur associé, CEPICI - Université de Laval

Sampawende J.-A. Tapsoba*

Économiste, Fonds monétaire international

Marie-Aimée Tourres*

Professeur associé, SP Jain School of Global Management - Dubai, Mumbai, Singapour et Sydney

Ahmed Tritah

Professeur, Université de Poitiers Chercheur associé Ferdi

Mariana Viji*

Économiste, Banque mondiale

Ngueto Tiraïna Yambaye*

Directeur général du Fonds africain de Garantie et de coopération économique

* Senior Fellow

POUR LES PROGRAMMES

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) • Addis Tax Initiative • Agence française de développement (AFD) • Agence nationale de la recherche • Alliance Sahel • Banque africaine de développement (AfDB) • Banque asiatique de développement (BAD) • Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest – Centre Ouest africain de formation et d'études bancaires (BCEAO - COFEB) • Banque de France (BDF) • Banque mondiale (BM) • Be-Ys/ Almerys • Bioforce • CAP 20-25 • CLUB.ER • Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) • Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi – Université Clermont Auvergne) • Center for Global Development (CGD) • Centre for Health Development (CHD) - Mongolie • Centre national de recherche scientifique (CNRS) • Cercle de réflexion et d'échange des dirigeants des administrations fiscales (CREDAF) • Centre international d'études pédagogiques (CIEP) • Club ER • Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) • Columbia Center on Sustainable Investment (CCSI) • Commission européenne • Commonwealth Secretariat • Conseil Français des Investisseurs en Afrique (CIAN) • Consortium pour la recherche économique en Afrique (AERC) • Département des affaires économiques et sociales (DAES) • Département des Finances publiques du FMI • Direction générale des Finances publiques (DGFIP) – France • Direction générale des Douanes • Direction générale du Trésor • École de santé publique, faculté des Sciences de Santé de l'université du Botswana • Électriciens sans frontières • Bureau d'évaluation de l'aide suédoise (EBA) • Expertise France • Fondation Explorad • Finance for development • G5 Sahel • Global Development Network (GDN) • The Global Facility for Disaster Reduction and Recovery (GFDRR) • Groupe URD (Urgence Réhabilitation Développement) • Gouvernement princier de la principauté de Monaco • International Centre for Tax and Development (ICTD) • International Development Association (IDA) • International Trade Centre (ITC) • International Finance Corporation (World Bank) • Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) • Institut de recherche pour le développement (IRD) • Institute of New Structural Economics (INSE) • Institute for Climate Economics (I4CE) • Investisseurs et Partenaires (I&P) • Ministère de la santé du Botswana • Ministère de la santé du Burkina Faso • Ministère de la santé de Mongolie • Ministère de la santé du Niger • Ministère de la Santé et du Bien-être (Botswana) • Ministère de l'Économie, des finances et de la relance - France • Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) - France • Ministère de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique – France • Ministère des Finances de Madagascar • National Health and Family Planning Commission of the People's Republic of China • Nations unies – Comité des politiques de Développement • Orange Lab • Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) • OCP Policy Center • Organisation internationale de la Francophonie (OIF) • Organisation mondiale de la santé (OMS) • Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) • République de Guinée • République populaire mongole • République du Botswana • République du Zimbabwe • Secrétariat des Nations unies • Secrétariat du Commonwealth • Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA) • Union Européenne • Université de Tufts • Université du Botswana • Université internationale de Côte d'Ivoire • Université de Sfax • Université de Tahoua • Université de Paris 1 • Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UN DAES) • Bureau du Haut Représentant des Nations unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (UN-OHRLS) • Wi-Agri

POUR LES FORMATIONS

Agence française de développement (AFD) • Ambassade de France au Burkina Faso • Ambassade de France en Mauritanie • Ambassade de France au Niger • Ambassade de France au Sénégal • Ambassade de France au Tchad • Banque mondiale (BM) • Campus AFD • CAP 20-25 • Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi – Université Clermont Auvergne) • Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) • CROSET • Direction générale du Trésor (DG Trésor) • École d'économie - Université Clermont Auvergne • École nationale d'administration (ENA-France) • Expertise France • Gouvernement français (BGF) • Gouvernement princier de la Principauté de Monaco • Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) • Institut des Hautes Études du développement (IHEDD) • Institut de recherche pour le développement (IRD) • Investisseurs et Partenaires (I&P) • Investissement d'Avenir • I-Site Cap 20-25 • Joint Japan World Bank Graduate Scholarship Program • Labex IDGM+ • Laboratoire Magmas et volcans • Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) - France • Malaria Research and Training Center • Observatoire de physique du globe de Clermont-Ferrand • Ministère des Finances de Madagascar • Organisation mondiale de la santé (OMS) • Région Auvergne-Rhône-Alpes • République démocratique du Congo • République de Guinée • République d'Haïti • République de Madagascar • République de Mauritanie • République du Togo • Unicef • Université Clermont Auvergne (UCA)

DE L'INITIATIVE POUR LA GOUVERNANCE MONDIALE (IDGM+)

Agence française de développement (AFD) • Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi – Université Clermont Auvergne) • Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) • I-SITE Cap 20-25 Université Clermont Auvergne

DU PÔLE CLERMONTOIS DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Agence française de développement (AFD) • Centre d'études et de recherches sur le développement international (Cerdi et Université Clermont Auvergne) • Global Development Network (GDN) • Clermont-Auvergne-Métropole • Département du Puy-de-Dôme • Région Auvergne-Rhône-Alpes



F&Di

FONDATION POUR LES ÉTUDES
ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

63, boulevard François-Mitterrand - CS 50320
63009 Clermont-Ferrand Cedex (France)
+33 (0)4 43 97 64 60

www.ferdi.fr